

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Avril 1886

DROITS DE PECHE

Le Times de Londres exprime l'opinion que le Canada doit faire beaucoup de concessions aux Etats Unis à propos des pêcheries, et que le gouvernement impérial aurait tort de se départir de la politique conciliante qu'il a toujours suivie dans ses rapports avec la république américaine.

D'autre part, le gouvernement canadien paraît déterminé à faire valoir ses droits sur nos domaines de pêche, à l'exclusion des étrangers. La saisie récemment opérée d'un vaisseau de pêche américain sur les eaux canadiennes ne laisse aucun doute à ce sujet.

AU PARLEMENT

La Chambre s'est réunie hier soir à huit heures.

M. Curran présente un bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Saint-Gabriel: ce bill subit deux lectures, puis est référé au comité des chemins de fer.

L'honorable M. White soumet un projet de loi pour autoriser l'octroi des subsides en terre à certaines compagnies de chemins de fer. Il ne s'agit que de changer la manière d'octroyer des subsides de terre déjà accordés par le Parlement. Jusqu'à présent les octrois ont été faits par sections: on se propose de les faire à l'avenir par townships. Des dispositions à cet effet ont déjà été prises par ordre-en-conseil dans le cas des chemins de fer Galt et de la Baie d'Hudson, sujettes à l'approbation de la Chambre.

Première lecture de ce bill.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides. Sur l'item des contingents, M. McMullen s'objecte à ce que l'augmentation de certaines dépenses contingentes ne soit pas raisonnable, particulièrement celles qui concernent le louage de voitures pour le département de la Milice.

Sir Adolphe Caron répond que chacune de ces dépenses a eu sa raison d'être et que le département a pris soin de ne faire que les dépenses nécessaires. L'item est adopté.

A propos des contingents du département des postes, M. McCraney fait observer que la somme de \$180 pour lavage des serviettes lui paraît excessive.

L'honorable M. Carling dit qu'il y a plus de deux cents employés dans ce département et que le blanchissage y est fait à raison de cinquante cents par douzaine de serviettes, ce qui est un prix modéré.

M. McCraney trouve aussi que les dépenses pour journaux dans le même département sont deux fois plus considérables que sous le gouvernement Mackenzie. Mais l'honorable M. Bowell fait voir qu'au contraire ces dépenses furent plus fortes sous l'administration de M. Mackenzie.

Lorsque vint l'item relatif à l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, sir Richard Cartwright rappela les plain-

tes qui ont été faites contre le juge Travis, de Calgary, et demanda quelle conduite le gouvernement avait tenu sur ce sujet.

Il était impossible, répond l'honorable M. Thompson, de rien faire avec une personne de la position du juge Travis jusqu'à ce que les plaintes fussent formulées. Une requête abondamment signée se plaignant de la conduite du juge Travis fut adressée au gouvernement, en même temps qu'une autre requête en sens contraire portant aussi une foule de signatures plus respectables que celles de la première. Cependant le gouvernement répondit qu'une enquête serait faite, si on voulait spécifier les accusations. Alors, deux messieurs sont venus à Ottawa et spécifièrent les plaintes. Sur ce, un membre de la magistrature du Manitoba, le juge Taylor, fut chargé par le gouvernement de faire une enquête. Cette enquête sera commencée dans un mois ou deux. Pendant l'enquête la justice à Calgary est administrée par d'autres juges, MM. Richardson et Rouleau.

M. Mulock croit que, s'il faut en croire les rapports des journaux, l'administration de la justice au Nord-Ouest a perdu sa dignité et qu'on y a perdu le respect des tribunaux.

M. Watson blâme le gouvernement de ne pas avoir nommé pour le Nord-Ouest des juges qui connaissent le pays et ses usages. L'opinion générale est que le juge Travis est fou et tout-à-fait impropre à remplir la position.

M. Gillmor n'est pas du tout d'opinion qu'un résident des provinces de l'est soit moins capable d'administrer la justice au Nord-Ouest qu'un résident d'Ontario. Le juge Travis est loin d'être fou: après l'avoir connu très bien, il le croit avocat distingué et honorable et il est certain que l'enquête l'excusera complètement.

M. Irvine parle aussi en faveur du juge Travis.

Celui qui va conduire l'enquête, ajoute M. Thompson est un homme qui inspire confiance à tous. On ne se plaint pas tant de l'incompétence du juge Travis que de son manque d'indiscrétion et de prudence en exprimant de son siège certaines opinions.

Sur un item de \$107,935 pour le pénitencier de Kingston, l'honorable ministre de la justice dit que le sept avril courant, il y avait à ce pénitencier 533 hommes et 41 femmes et il donne les détails des divers emplois remplis par les prisonniers. Cet item est adopté, ainsi que plusieurs autres, puis la Chambre s'ajourne vers deux heures ce matin.

LES TRAVAUX FORCÉS

La législature de l'Etat de New York s'occupe actuellement du travail des prisonniers de l'Etat. Les délibérations à ce sujet ont fait produire de curieuses statistiques. On trouve au rapport du surintendant des prisons que l'octroi de \$800,000 pour les dépenses de manufacture dans les prisons de l'Etat est insuffisant pour donner de l'ouvrage aux prisonniers jusqu'à la fin de l'année fiscale: il faudrait une nouvelle somme de \$300,000. Le rapport ajoute que cinq cents prisonniers sont à ne rien faire et qu'on est en peine de leur trouver de l'ouvrage.

LES FAITS DU JOUR

La reine d'Angleterre a fixé la célébration du cinquantenaire de son règne au 20 de juin 1887.

Le gouvernement français doit accorder prochainement à M. Pasteur une récompense honorifique.

A cause du choléra en Italie, les vaisseaux français de la Méditerranée ne touchent plus aux ports italiens.

L'opinion générale en Angleterre est que M. Gladstone sera défait sur ses mesures relatives à l'Irlande.

Deux membres du conseil de ville de Londres ont failli en venir aux mains à la suite d'une discussion passionnée.

L'état de M. Laviolette, préfet du pénitencier de Saint Vincent de Paul est assez rassurant. On espère le sauver. Il est encore trop faible pour pouvoir donner sa déposition.

Le bateau de pêche américain saisi pour infraction aux lois des pêcheries a été relâché vu que c'est sa première offense. Mais la loi sera strictement mise en vigueur.

Le Pall Mall Gazette de Londres suggère l'établissement d'une cour suprême et permanente pour régler les difficultés qui s'élèveront entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des pêcheries.

M. R. Smart, agent à New York d'une maison de commerce d'Angleterre à laquelle il a volé \$45,000, vient d'être arrêté à Montréal où il sera détenu jusqu'à son extradition.

D. H. Scott, de Winnipeg, accusé d'une débauche de \$25,000 au détriment de la banque des Marchands de Winnipeg, a été arrêté au Mexique où il s'était enfui, par le chef de police de Winnipeg. On le mène à cette dernière ville.

LEGISLATURE DE QUEBEC

On a présenté une requête priant le gouvernement de ne pas rendre la vaccination obligatoire.

L'honorable M. Taillon propose que les motions de M. Garneau et de M. Turcotte concernant l'exécution de Riel aient la priorité sur toutes les autres questions jusqu'à ce que la Chambre se soit prononcée sur ces motions. Je ne pense pas, dit-il, que le peuple approuve cette Chambre de perdre son temps à discuter des affaires qui ne sont nullement de son ressort.

M. Gagnon donne avis qu'il déposera un bill pour soustraire les employés du gouvernement à l'influence des partis politiques.

Entre autres requêtes présentées il s'en trouve une de sa Grandeur Mgr l'évêque de Chicoutimi et d'autres personnes du comté de Chicoutimi demandant que les comités unis de Chicoutimi et de Saguenay soient divisés en trois circonscriptions électorales et que chacune de ces circonscriptions ait un représentant à l'assemblée législative.

Les contrats pour fournir de la viande aux Sauvages du Nord-Ouest ont été accordés aux plus bas soumissionnaires. Les prix sont moins élevés que l'année dernière, grâce aux facilités de communications.

"Le meilleur est le meilleur Marché."
 EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ
Pittaway & Jarvis
 PHOTOGRAPHES SUPERIEURES
 Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.
 Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

A vendre ou à louer
 Une excellente maison, 299 rue Théodore. S'adresser à M. Eli Tassé, 635 rue St Patrice.

NOUVELLE LISTE
 DE
CHAPEAUX
 DE
WOODCOCK.

Le célèbre magasin de Modes.
 39 RUE SPARKS.

NOUVEAU MAGASIN
 DE
PEINTURES et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapisseries des derniers goûts viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont trus de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huiles, Pinceaux, Blanchissoirs, Vernis, etc.
 ASSORTIMENT COMPLET.

Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau,
 Vis-à-vis le magasin de T. Birkett.

J.-Bte. DUFORD.
 16 avril 1886-3m

A VENDRE
 Une chance toute particulière. On offre en vente les propriétés suivantes, par paiements annuels ou par loyers:
 Un demi lot, No. 378-380 rue St André.
 Un demi lot, No. 26 rue St Joseph.
 Bons titres, conditions faciles.
 A vendre, aussi, une machine à coudre. S'adresser à Mme. M. E. Béland, 152 rue Dalhousie, Ottawa.
 7 avril 1886-1m.

Dr ALFRED SAVAR
 BUREAU:
 NO. 376, RUE CUMBERLAND
 Ancienne résidence du Dr Prevost
 Ottawa, mai

Dr J. NOLIN
CHIRURGIEN - DENTISTE.
 Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex.
 Heures de bureau 9 à 5.
 5 avril 1886-1a.

U. VEZINA
 Magasin d'Épicerie
 PAR EXCELLENCE.

Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations
 A son établissement, au
No. 172

Coin des rues Dalhousie et Water.
 Mon stock d'épicerie est maintenant des plus complets et des mieux assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médicines Patentées des meilleurs maisons de l'Europe, Montréal et des États-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT
 Meilleur marché qu'ailleurs.

U. VEZINA,
 172 rue Dalhousie, Ottawa.

CHAPEAUX
 DU PRINTEMPS

Venant d'être reçus, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSI—

Capots de Caoutchouc, Parasols, Cirulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. COTE,
 123, Rue Rideau.

G. J. Labelle,
 Huissier de la Cour Suprême, B
RUE BRITANNIA,
HULL.
 Ottawa, le 15 1886

KIDNEY-WORT
REMEDE-INEFFICACE
 POUR
LES MALADIES DES ROGNONS
LES AFFECTIONS DU FOIE
LA CONSTIPATION, les HEMORRHOÏDES et les MALADIES DU SANG

Les Médecins reconnaissent son efficacité.

"Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage."
 Dr P. C. Bailou, Moncton, N. B.

"On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."
 Dr R. N. Clark, So. Hero, Vt.

"Le Kidney Wort" a guéri ma femme qui était malade depuis deux ans."
 Dr C. M. Sumner, Sun Hill, Ga.

DANS DES MILLIERS DE CAS
 il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé, dans aucun cas.

Il purifie le sang, fortifie et donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des rognons, débarrasse le foie de toutes maladies et règle les intestins. De cette manière, le système est débarrassé des maladies les plus dangereuses.

Prenez \$1. sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. WELLS, RICHARDSON & Co, Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

Madame Thomas Byfield
 née DUMOUCHEL,
 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.
 (suiv)

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND
 No. 38, RUE BESSEREE
 Près du bassin du Canal.)

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10
 Pour les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....
 Pour les annonces à long conditions spéciales.

PATINOIR A ROULETTES "ROYAL."

Lundi prochain le 26 courant, il y aura une grande soirée donnée par les frères Grigory qui exécuteront des tours d'adresse sur la barre horizontale.

Le 5 mai prochain, aura lieu le Carnaval "Mikado" des prix seront distribués au montant de \$300 pour le meilleur costume. Le rond à patiner sera fermé pour une semaine, pendant la quelle de grands travaux de peinture et de décoration seront faits.

O'REILLY FRERES.
 Propriétaires.
A. S. RONIE,
 Gérant.

LES CHAPEAUX Yum-Yum

"MIKADO"

Mlle A. McDonald
 N'ont pas leur égal.
Maison de Modes Parisienne
 521 RUE SUSSEX,
 Quartière porté de la rue York.

Nouvelle ligne d'Omnibus.

Pour l'accommodation du public d'Ottawa, un Omnibus partira tous les jours de la semaine et le dimanche aux heures suivantes:

Heures de départ.	Retour.	Prix	
Quittera			
Le pont Billings se rendra			
aux carrières Robillard, 6 a.m.	7 a.m.	10c	
Coin des rues Hill et			
Sussex, se rendra au			
Cimetière.....	8 a.m.	9 a.m.	10c.
Do do do	10 a.m.	11 a.m.	10c.
Do do do	2 p.m.	3 p.m.	10c.
Coin des rues Rideau et			
Sussex, se rendra aux			
carrières Robillard.....	4.10 p.m.	6 p.m.	10c.
DIMANCHE.			
Coin des rues Rideau et			
Sussex, se rendra aux			
sources sulphureuses, 1 p.m.	6 p.m.	25c.	
Billets à vendre à la douzaine.			
JOSEPH VEUILLEUX, Propriétaire.			
13 avril			

POUR LE TEMPS

CAREME SEULEMENT

Reduction extraordinaire sur tous les effets d'épicerie et sur le poisson spécialement.

Hareng frais, 1.25 par doz.
 Hareng salé, 15 cts. par doz.
 Morue No. 1, 3 cts. par lb.
 Saumon No. 1, 6 cts. par lb.
 Maquereau, 15 cts. par doz.
 Melasse, 10 cts. la pinte.
 Sirop, 10 cts. la pinte.
 Excellent thé, de 15 à 25 cts. par lb.

A la Maison d'Épargne.
 Coin des rues Dalhousie et Murray.
N. A. SAVARD, Prop.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HEMORRHOÏDES-HANNUIN'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA